

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 09 octobre 2012 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère Micheline Descheneaux, Jeannine Descôteaux, Mélanie Fontaine et messieurs les conseillers *Sylvain Traversy*, Marcel Lavoie et *Jean-Luc Vallières*, sous la présidence de monsieur *André Descôteaux*, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Guylaine Courchesne, adjointe administrative, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-10-235

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2012 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Nomination d'un maire suppléant – De novembre 2012 à février 2013 ;
07. Surplus accumulé au 31 décembre 2011 – Affectation ;
08. Taxe d'accise – Respect des modalités s'appliquant à notre municipalité ;
09. Règlement 116-2012- Code d'éthique et de déontologie des Employés de la Municipalité de Pierreville ;
10. Bureau municipal – Achat d'un nouveau système d'alarme ;
11. Vidange des boues, étang no. 1 – Décompte no. 1 – Autorisation de paiement ;
12. Modules de skateparc – Autorisation d'achat ;
13. Lignage des rues – Approbation et autorisation des travaux ;
14. Fédération québécoise des municipalités – Formations obligatoires ;
15. Réseau Biblio CQLM – Autorisation de participation ;
16. Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec – Adhésion 2012-2013 ;
17. Aménagement du bord de l'eau – Achat d'arbres, de bulbes et de tables à pique-nique ;
18. Avis de motion – Règlement sur les systèmes d'alarmes (effraction) ;
19. Régie I.G.D. de Bécancour Nicolet-Yamaska – Approbation du budget 2013 ;
20. Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas St-François – Approbation du budget 2013 ;
21. Jeunesse, J'écoute – Demande de contribution financière ;
22. Fabrique St-Thomas – Demande de commandite ;
23. Association des responsables d'Espaces verts du Québec – Inscription ;
24. Permis de construction ;
25. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 30 septembre 2012 ;
26. Varia ;
 - a) Rues Gill et Laperrière – Demande de soumissions pour plans et devis ;
27. Documents déposés ;
28. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
29. Période de questions ;
30. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du 10 septembre 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière du 10 septembre 2012*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2012-10-236

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*.
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière du 10 septembre 2012* et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 5 octobre 2012 ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-10-237

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la directrice générale à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Lyne Bertrand*, adjointe aux finances, pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2012.

Lyne Bertrand,
Adjointe aux finances

Déboursés directs

1	3245	Maison des jeunes du Bas St-François - Subvention - R.2012-09-228	5 000.00 \$
2	3246	Moisson Mauricie/Centre-du-Québec - Aide financière - R.2012-09-230	125.00 \$
3	3247	Lyne Bertrand/petite caisse - Biens non durable, frais de poste & divers	211.38 \$
4	3248	L'Annonceur - Publicité cahier spécial Bas St-François en affaires - R.2012-09-229	74.73 \$
5	3249	Annulé	- \$
6	3250	Néopost Canada Ltée - Timbres et frais de poste	500.00 \$
7	3251	Financière Banque Nationale - Capital et intérêt émissaire marin (règ. 010-2003)	35 341.00 \$
8	3252	TD Canada Trust - Remboursement taxes perçues d'avance	2 773.72 \$
Sous-total des factures déjà payées			44 025.83 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Micheline C. Laforce -	- \$
2		Michèle Latraverse - Déplacement de septembre	57.60 \$
3		Guyllaine Courchesne - Déplacement de septembre	69.75 \$
4		Isabelle Tougas - Déplacement de septembre	11.05 \$
5		Lyne Bertrand -	- \$
6		Guy Descheneaux - Cellulaire de septembre et sacs pour patinoire	140.48 \$
7		Sylvain Bardier - Déplacement et cellulaire de septembre	53.60 \$
8		Richard Fontaine - Cellulaire de septembre	50.00 \$
9		Éric Traversy - Carte d'appel	57.49 \$
Sous-total des factures déjà payées			439.97 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Septembre	1 510.37 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame septembre	63.18 \$
3		Hydro-Québec - Septembre	3 756.94 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. septembre	8 536.15 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. septembre	3 462.23 \$
6		Sogetel - Internet bibliothèque septembre & renouvellement nom de domaine pour 5 ans	172.34 \$
7		Télu Mobilité - Septembre	470.44 \$
8		Visa Desjardins - Livres, frais de déplacement et réparation outil	130.58 \$
Sous-total des factures déjà payées			18 102.23 \$

Fournisseurs

			- \$
1	3253	9092-1024 Québec Inc - Caméra vérifier état égout au 178, Rang d'Ile ND	369.07 \$
2	3254	Alain Traversy - Soudure	45.99 \$
3	3255	Aubin Pélissier - Réparation air climatisé	103.35 \$
4	3256	Beausoleil Aurélie - Aide financière inscription patinage artistique 2012-2013	100.00 \$
5	3257	Carrières PCM - Pierre 0-3/4 et 0-21/2	753.26 \$

6	3258	Champagne Jean-Paul - Location entrepôt octobre	250.00 \$
7	3259	CLinfo.com - Nom de domaine "pierreville.net"	57.49 \$
8	3260	Courchesne Guylaine - 2 réunions CDL	149.20 \$
9	3261	Descheneaux Micheline - Frais pour congrès à Québec	689.85 \$
10	3262	Descoteaux André - Déplacements de septembre & congrès à Québec	762.52 \$
11	3263	Descoteaux Jeannine - Déplacements rencontre Place aux jeunes	25.20 \$
12	3264	Dessau - Surveillance vidange des boues étang #1 et étude préliminaire rue Gill & Laperrière	7 128.46 \$
13	3265	Dépanneur Pierreville - Essence	271.62 \$
14	3266	Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel	493.23 \$
15	3267	Entreprises Arseneault - MO et location fichoir débouche égout ND 178 Rg Ile	275.94 \$
16	3268	Équipements Raydan - Pièces	752.60 \$
17	3269	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation	36.00 \$
18	3270	Fray consultant - Relevé de signalisation - R.2012-08-196	1 254.75 \$
19	3271	Groupe Info Plus - Tech pour problème informatique poste réception & MAJ poste dg	97.72 \$
20	3272	GVL inc - 3e et dernier versement gestion camps de jour	2 560.00 \$
21	3273	Janson-Roberge Dêreck - Aide financière inscription hockey 2012-2013	139.50 \$
22	3274	L'Annonceur - Avis dépôt du rôle 3e exercice	227.65 \$
23	3275	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	588.67 \$
24	3276	Lalancette Ludovik - Aide financière inscription natation 2012	56.15 \$
25	3277	Lavoie Marcel - Frais pour congrès à Québec & bulbes de fleur	605.03 \$
26	3278	Les entreprises d'électricité - Installation panneau électrique pour pompe liquide	864.13 \$
27	3279	Lettrage Griffon - 5 drapeaux de la Municipalité	718.59 \$
28	3280	Lignes Maska - 22.8 km de ligne simple continue	4 718.57 \$
29	3281	Martech - Panneaux pour arrêt d'autobus	148.78 \$
30	3282	Matériaux et surplus Lefebvre - Barres d'acier pour réparation escalier HV	321.93 \$
31	3283	Mégaburo - Fournitures de bureau & lecture compteur	331.57 \$
32	3284	Ministre des finances - 2e et dernier versement Sûreté du Québec	73 661.00 \$
33	3285	MRC Nicolet-Yamaska - Frais pour mutations	50.00 \$
34	3286	Municipalité de St-François-du-Lac - 4e et dernier vers 10% arrosage contre mouches noires	6 147.16 \$
35	3287	Néopost Canada - Meter de 11/12 à 01/13	137.80 \$
36	3288/90	Patrick Morin - Fournitures diverses	3 013.78 \$
37	3291	Pavage 132/9254-8965 QC - Répar ch d'accès quai ND, égout rue Descheneaux & ciment pour escalier HV	7 140.32 \$
38	3292	Pépinière Maynard et Trottier - Plantes vivaces	148.89 \$
39	3293	Pompes industrielles Launiers - Pompe submersible et acc - R.2012-09-226	1 419.71 \$
40	3294	Prodec équipements sanitaires - Fourniture d'entretien	589.82 \$
41	3295	Régie I.A.E.P. du Bas St-Francois - Eau du 04-09-2012 au 02-10-2012	12 490.10 \$
42	3296	RIGID de Bécancour-Nicolet-Yamaska - 10e quote-part	5 703.75 \$
43	3297	RIGID du Bas St-Francois - 10e quote-part	7 660.00 \$
44	3298	RTL excavation - 80 tonnes de sable pour parc industriel & pépinière pour débouche égout ND	6 772.02 \$
45	3299	Rouillard & frères inc - Fournitures	31.71 \$
46	3300	Serrupro serruriers Tracy-Sorel - Cadenas pour clôtures	165.22 \$
47	3301	SSQ - Fond de retraite remise de septembre 2012	3 163.87 \$
48	3302	Wajax composants industriels - Courroies pour compresseurs	209.65 \$
Sous-total des factures à payer			153 401.62 \$

Total des factures du mois	215 969.65 \$
-----------------------------------	----------------------

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de question débute à 20h09 et se termine à 20h17.

06. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT – De novembre 2012 à février 2013

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut en tout temps nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant les vacances de cette charge, remplira les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant ;

2012-10-238

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer Madame la conseillère *JEANNINE DESCÔTEAUX*, en tant que maire suppléant pour la période de quatre (4) mois, soit de novembre 2012 à février 2013.

Madame Descôteaux accepte cette nomination.

07. SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011 - Affectation

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du surplus accumulé au 31 décembre 2011, afin de réserver des sommes taxées en trop durant la même année, dans les secteurs de Notre-Dame, de Pierreville et de St-Thomas ;

2012-10-239

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une affectation du surplus accumulé au 31 décembre 2011 au montant de 36 873\$, représentant pour le secteur Pierreville au montant de 32 217\$, pour le secteur de Notre-Dame, un montant de 4 213\$ et pour le secteur de St-Thomas et Pierreville, un montant de 443\$ dans les postes suivants, à savoir ;

<i>Surplus affecté- Eaux usées et égouts – Secteur Notre-Dame</i>	<i>..4 213\$</i>
<i>Surplus affecté- Égouts – Secteur Pierreville</i>	<i>..8 393\$</i>
<i>Surplus affecté- Assainissement – Secteur Pierreville</i>	<i>22 351\$</i>
<i>Surplus affecté- Hôtel de ville – Secteur St-Thomas et Pierreville</i>	<i>....443\$</i>
<i>Surplus affecté- Rue Maurault – Secteur Pierreville</i>	<i>..1 473\$</i>

08. TAXE D'ACCISE – Respect des modalités s'appliquant à notre municipalité

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

2012-10-240

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents

exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

09. RÈGLEMENT 116-2012- Code d'éthique et de déontologie des Employés de la Municipalité de Pierreville

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, sanctionnée le 2 décembre 2010, crée l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci ;

CONSIDÉRANT que le conseil de toute municipalité qui n'a pas un tel code conforme aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit l'adopter par règlement au plus tard le 2 décembre 2012 ;

CONSIDÉRANT que le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées ;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller *Jean-Luc Vallières* lors de la séance du conseil tenue le 10 septembre 2012 et portant le numéro 2012-09-219 ;

CONSIDÉRANT qu'une copie du projet de règlement a été remis aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture

2012-10-241

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement 116-2012 portant le titre « *Règlement 116-2012 – Code d'éthique et de déontologie des Employés de la Municipalité de Pierreville* » soit et est adopté.

10. BUREAU MUNICIPAL – Achat d'un nouveau système d'alarme

CONSIDÉRANT que l'actuel système d'alarme présente des anomalies depuis quelques mois ;

CONSIDÉRANT que les pièces de remplacement sont inexistantes étant donné l'âge de celui-ci ;

2012-10-242

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la soumission de *DESMARAIS PROTECTION* au coût de ± 1 099\$ (taxes en sus) pour le remplacement et l'installation du système désuet ;

QUE le nouveau système devra offrir la possibilité à la bibliothèque J.L Précourt et le sous-sol de l'hôtel de ville d'être programmé séparément.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Entretien et réparation HV » 02 131 00 522*

11. VIDANGE DES BOUES, ÉTANG NO. 1 – Décompte no. 1 – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT le décompte progressif no. 1 dans le cadre du projet mentionné en titre pour les travaux réalisés en date du 31 août 2012 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par l'ingénieur René Gervais, dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-10-243

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un paiement de 67 145.49\$ (taxes incluses) à l'entreprise *TERRATUBE* pour le travail effectué pour la vidange des boues de l'étang no. 1.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Vidange de boues, étangs » 02 414 10 445*

12. MODULES DE SKATEPARC – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT que la soumission reçue pour des modules au printemps dernier était trop élevée et qu'il nous faut trouver des alternatives à ce problème afin de poursuivre le projet skateparc ;

CONSIDÉRANT le courriel reçu le 25 septembre dernier de la Ville de Ste-Julie mentionnant qu'elle voulait se départir de deux (2) modules de skateparc, puisqu'elle veut renouveler ses équipements ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-10-244

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de deux modules de skateparc au coût de 2 100\$ (T.P.S. incluse) à la *Ville de Ste-Julie* avec transport en sus ;

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Projets divers – Autres » 03 310 00 006*

13. LIGNAGE DES RUES – Approbation et autorisation des travaux

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'entretien du lignage des voies de circulation considérées comme étant prioritaires dans notre municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-10-245

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement au montant de 4 104\$ (taxes en sus) à *LIGNES MASKA* ;

QUE le lignage a été approuvé par l'inspecteur adjoint, monsieur Sylvain Bardier.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Lignage des rues » 02 320 00 522*

14. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – Formations obligatoires

CONSIDÉRANT tous les nouveaux changements gouvernementaux qui ont eu lieu au cours des derniers mois ;

CONSIDÉRANT que tous ces changements occasionnent des formations obligatoires au niveau de la Fédération québécoise des municipalités ;

2012-10-246

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'adjointe administrative, en remplacement de la directrice générale, à participer à ces deux (2) formations obligatoires, l'une à Sherbrooke, le 30 octobre prochain et l'autre, à St-Hyacinthe, le 14 novembre, au coût de 260\$/ chacune (taxes en sus) ;

QUE les frais de repas et de déplacements soient remboursés avec pièces justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès, formation, déplacement » 02 130 00 310

15. RÉSEAU BIBLIO CQLM – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT qu'il y a un congrès des responsables des bibliothèques municipales et qu'il nous faut être présent;

2012-10-247

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la présence du conseiller Marcel Lavoie, ainsi que Maryse Boisvert, responsable de la bibliothèque de Notre-Dame au congrès du Réseau BIBLIO CQLM, le 20 octobre prochain à Trois-Rivières, au coût de 25\$/personne (taxes incluses);

QUE les frais de repas et de déplacement seront remboursés avec pièces justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Frais de déplacement » 02 702 30 310

16. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU CŒUR-DU-QUÉBEC – Adhésion 2012-2013

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville désire contribuer à la santé économique de son milieu;

CONSIDÉRANT les nombreux privilèges et avantages offerts aux membres de cet organisme;

2012-10-248

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adhérer à la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec pour une période d'un an, au coût de 135\$ (taxes incluses) ;

IL EST ÉGALEMENT RECONNU de nommer monsieur le conseiller Sylvain Traversy comme représentant de la municipalité de Pierreville.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Abonnement et adhésion » 02 110 00 494

17. AMÉNAGEMENT DU BORD DE L'EAU – Achat d'arbres, de bulbes et de tables à pique-nique

CONSIDÉRANT qu'il nous faut poursuivre l'embellissement du bord de l'eau en suivant le schéma d'aménagement conçu à cet effet ;

CONSIDÉRANT le manque de table à pique-nique ombragée ;

2012-10-249

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'arbres et de bulbes pour un montant de ± 1 000\$ (taxes en sus) ;

ÉGALEMENT résolu d'autoriser l'achat de deux (2) tables à pique-nique avec toit au montant de ± 11 000\$ (taxes en sus) ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Aménagement du bord de l'eau » 03 310 00 005

18. AVIS DE MOTION – Règlement sur les systèmes d'alarme effraction

2012-10-250

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Sylvain Traversy à l'effet qu'un règlement concernant les systèmes d'alarme (effraction), visant à préciser les droits d'introduction et les amendes, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

19. RÉGIE I.G.D. DE BÉCANCOUR NICOLET-YAMASKA – Approbation du budget 2013

CONSIDÉRANT que la Régie inter-municipale de gestion intégrée des déchets Bécancour / Nicolet-Yamaska a présenté et adopté son budget 2013, lors de la séance du 18 septembre 2012 ;

2012-10-251

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner les prévisions budgétaires 2013 de la Régie I.G.D. Bécancour / Nicolet-Yamaska au montant de 3 071 546\$, représentant pour notre municipalité une quote-part de 0.75\$/habitant et une contribution pour la gestion des matières résiduelles de 125\$/unité d'occupation.

20. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS ST-FRANÇOIS – Approbation du budget 2013

CONSIDÉRANT que la Régie inter-municipale d'alimentation en eau potable du Bas St-François a présenté et adopté son budget 2013, lors de la séance du 24 septembre 2012, établissant le coût pour l'achat de l'eau à 2,25\$ / 1 000 gallons impériaux ;

2012-10-252

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner les prévisions budgétaires 2013 de la Régie inter-municipale d'alimentation en eau potable du Bas St-François, au coût de 344 482\$, représentant une quote-part pour notre municipalité de 163 167\$.

21. JEUNESSE, J'ÉCOUTE – Demande de contribution financière

CONSIDÉRANT la mission de Jeunesse, J'écoute d'apporter un soutien en matière de consultation aux jeunes en difficulté au moyen de ses services téléphoniques et en ligne ;

CONSIDÉRANT que l'année dernière, Jeunesse, J'écoute a vu le nombre d'appels augmenter de 20% ;

2012-10-253

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder un montant de 100\$ à l'organisme Jeunesse, J'écoute.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : Subvention – Organismes- Divers » 02 701 90 990

22. FABRIQUE ST-THOMAS – Demande de commandite

CONSIDÉRANT que la Fabrique de St-Thomas a fait une demande pour l'utilisation gratuite du gymnase et de la cuisine pour la tenue du souper des anciens de la Fabrique;

2012-10-254

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer une commandite de 200\$ pour compenser la location du gymnase et de la cuisine par la Fabrique de St-Thomas.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention- organismes- Divers » 02 701 90 990

24. ASSOCIATION DES RESPONSABLES D'ESPACES VERTS DU QUÉBEC – Inscription

CONSIDÉRANT que nous sommes à poursuivre l'embellissement des parcs de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que nous souhaitons obtenir de nouvelles idées ;

2012-10-255

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*.

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'inscription du conseiller Marcel Lavoie, lors du dîner-conférence qui aura lieu le 14 novembre prochain à St-Hyacinthe, au coût de 130\$ (taxes en sus) ;

QUE les frais de déplacement seront remboursés sur pièces justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès-formation-déplacement » 02 110 00 310

25. PERMIS DE CONSTRUCTION

1. Rachel Noel, 200, rang chenai-Tardif.....Bâtiment accessoires
2. Chantal Courchesne, 26, rue Principale.....Rénovation résidentielle
3. Cyrille Dupuis, 81, rang St-Jacques.....Agrandissement résidentiel
4. Luce Richard, 31, rang de l'Île.....Bâtiment accessoires
5. Jean Précourt, 16-18, rue Côte de l'Église.....Rénovation résidentielle
6. Simone Tremblay, 415, rang chenai-Tardif.....Rénovation résidentielle
7. Louise Traversy, 78-78A, rue Rouillard.....Rénovation résidentielle
8. Maria Florent-Mayrand, 43, chemin Landry.....Rénovation résidentielle
9. Lise Morissette, 119, rue Georges.....Rénovation résidentielle
10. Suzie Dupuis, 38, rang Ste-Anne.....Rénovation résidentielle

11. Nathalie Gamelin, 188A, rang chenel-Tardif.....Rénovation résidentielle
12. Gilles Bussièrès, 8, 2^{ème} avenue.....Rénovation résidentielle
13. Jean Desmarais, 39, chemin Landry.....Rénovation résidentielle
14. Sylvain Desmarais, 37, rue Daneau.....Rénovation résidentielle
15. Claudette Janelle, 142, rang de l'île.....Démolition d'une construction
16. Denise Chastenais, 5, chemin Niquet.....Rénovation résidentielle
17. Suzie Dupuis, 38, rang Ste-Anne.....Agrandissement résidentiel

26. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES au 30 septembre 2012

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 30 septembre 2012 de la municipalité de Pierreville.

27. VARIA

A) RUES GILL ET LAPERRIÈRE - Demande de soumission pour la réalisation des relevés de terrains et préparation des plans et devis

CONSIDÉRANT que nous voulons exécuter des travaux d'aqueduc, d'égout domestique et pluvial ainsi que de voirie sur les rues Gill et Laperrière ;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont considérés comme prioritaires en 2013 ;

2012-10-256

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à la firme *DESSAU* de nous fournir une soumission pour la réalisation des relevés de terrain ainsi que la préparation des plans et devis pour les travaux d'aqueduc, d'égout domestique et pluvial ainsi que de voirie pour les rues Gill et Laperrière.

28. DOCUMENTS DÉPOSÉS

01. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) – Membres en direct août-septembre, Mini-scribe d'octobre 2012 ;
02. INTER-ACTION – Inter-Action Express de septembre ;
03. MINISTÈRE AFFAIRES MUNICIPALES DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT) – Versement de 38 748\$ (règlement 010-2003, émissaire marin) ;
04. MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ) – Réponses aux résolutions 2012-07-182, 2012-07-184 et plan de signalisation (fermeture de route à l'approche du pont) ;
05. MRC NICOLET YAMASKA – Lettre de démission de Donald Martel, lettre de la nomination de Jean-François Albert et le Bulletin d'information de septembre ;
06. OFFICE DE TOURISME DE NICOLET YAMASKA – Bilan touristique 2012 dans Nicolet-Yamaska ;
07. PRIORITÉ ENFANTS NICOLET YAMASKA – Lancement de Voix de parents ;
08. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS ST FRANÇOIS - Procès-verbal du 24 septembre et budget 2013 ;
09. RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE ST FRANÇOIS DU LAC – Procès-verbal du 19 septembre ;
10. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST FRANÇOIS – Avis sur les routes non accessibles l'hiver, rapport d'enfouissement et de récupération d'août 2012, procès-verbal du 21 août et 24 septembre ;
11. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS BÉCANCOUR NICOLET YAMASKA – Info RIGIDBNY et prévisions budgétaires 2013 ;
12. RÉSEAU BIBLIO CQLM – Avis de démission de Serge Bizier, président et nomination de Guy Burelle ;
13. RÉSEAU ENVIRONNEMENT – Inscription au programme d'économie d'eau potable.

29. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Madame Micheline Descheneaux, Jeannine Descôteaux, Mélanie Fontaine, messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté durant le mois.

30. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de question débute à 21h03 et se termine à 21h08.

31. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-10-257

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée 21h08.

André Descôteaux, maire

Guylaine Courchesne, adjointe administrative